



Centre d'enseignement à distance

Par **Forneris Michela**, le **26/10/2016** à **14:47**

Bonjour tout le monde!! Moi aussi comme beaucoup de personnes j'ai envoyé ma lettre de résiliation avant les 3 mois... comme dans ma lettre j'ai expliqué mes motivations je ne comprends pas pourquoi ils continuent à m'appeler. Vu que la première fois qui m'ont appelé j'ai bien expliqué que leur contrat était nul parce que en fait je n'ai pas eu l'intégralité du contrat en main pendant les fameux "7 jours" de réflexion (ils m'ont envoyé que la première page sans les conditions générales de vente)... et après ils m'ont obligé à signer en me disant que le lendemain ils allaient fermé tous les dossiers d'inscription et jusqu'à l'année d'après je n'aurais plus pu m'inscrire...chachachachacha...cucaracha!!!! Bref, s'est une belle arnaque. Tous ce qui sont concernés par le xxxxxx merci de m'écrire sur ma boîte "xxxxxx@xxxxxx.com" parce que je voudrais faire quelque chose en groupe (l'organisme de répression des fraudes m'as dit de porter plainte...Mais de le faire tous ensemble). Écrivez moi nombreux.
xxxxxx@xxxxxx.com

Par **Manon Dorel**, le **26/10/2016** à **16:03**

Bonjour FORNERIS,

Le xxxxxx ne vous demande pas un montant de 30% a payer du à votre résiliation ? Car moi il me demande 500€ quasiment à payer en 1 fois alors qu'ils m'ont menti sur quelques points [smile33].
Je vais appeler mon DDPP de ma région pour connaître leur avis.
Car je trouve leur méthode un peu frauduleuse...

Par **Forneris Michela**, le **26/10/2016** à **16:24**

Bonjour Manon, oui, en théorie je sais que je devrais payer 30% sans conter les documents papier, intercalaires et compagnie...je ne paierais rien du tout. Toute façon ils ont pas raison....vu que sont des arnaqueurs. Je n'ai pas peur d'eux, je voudrais aller jusqu'au bout pour les faire fermé...leur boîte de m...e!!, pour l'instant ils m'appellent mais je ne répond plus vu que la première fois qui m'ont appelé ils m'ont raccrochez au nez après 15 minutes de conversation....et pourquoi? La dame elle savait plus quoi me répondre. ...c'est pour ça. Mais comme dans ma lettre j'ai cité des articles de loi (articles que j'ai eu par la répression des fraudes)...be, ils se sentent un peu coincé...

Par **Lalou13**, le **02/03/2017 à 10:59**

Bonjour, alors voilà moi depuis janvier je l'es ai appelé pour résilier le contrat car leur fonctionnement est vraiment de l'arnaque totale au début pour l'inscription ils m'ont appelé au moins 5 à 10 fois puis une fois inscrit plus rien au jour d'aujourd'hui je ne peut plus Payer car je suis maman au RSA ils me menace de Payer je ne c'est plus quoi faire merci de m'aider slvp

Par **Floria**, le **07/06/2017 à 19:05**

Bonjour à tous,

Nous sommes nombreux à vivre ce cauchemards avec le xxxxxx, une vraie arnaque, j'ai résilié le contrat au bout de trois mois avec un envoi en recommandé en expliquant les raisons, j'ai eu des menaces depuis et ils veulent pas comprendre et aujourd'hui je reçois une lettre d'une société d'études contentieuses et de poursuites "xxxxxx" de régler avec les frais un montant de 1374 euros !! je suis étudiante et je n'ai pas cette somme !! est -il vraiment nécessaire de faire appel à un avocat ?? svp quelqu'un est il sorti de telle situation ? Merci d'avance de vos retours, je regrette énormément de m'avoir inscrite en recvant quelques cours sur le métier secretaire médicale qui m'a jamais servi ... SVP Que faire ?

Par **dadouh1**, le **02/05/2018 à 11:22**

Bonjour a tous ! voila moi aussi j'ai resilier bien avant les 3 mois , car j'ai perdu mon emploi et plus possible de payer ; Je leur ai envoyer une lettre recommander en expliquant ma situation et en sortant des texte de loi . Malgres sa , il me menace de me mettre en procedure judiciaire , de venir saisir mon appartement , mes compte bancaires ect .. S'il vous plait est ce que quelqu'un a deja vecu cette situation est comment je pourrai sortir de ce cauchemar ? quelqu'un pourrai m'aider ?

Par **Lulucastagnette**, le **02/04/2019 à 11:09**

bonjour,

je suis inscrite depuis décembre 2018 au xxxxxx, aujourd'hui je ne suis plus en mesure de payer les 99euros par mois alors je leur est envoyé un mail en janvier leurs disant que j'avais des problèmes financier et que par conséquence je voulais arrêter cette formation mais ils n'ont rien voulu savoir. Je recois des messages pour payer par carte bancaire ect...

En plus je me rend compte que le soit disant diplome n'est pas reconnu par l'état et que cette école est une grosse arnaque

Quelqu'un peut t'il m'aider à trouver une solution pour réussir à arrêter cette formation ?

Par **jodelariege**, le **02/04/2019** à **11:24**

bonjour ;il y a des milliers d'exemples comme le votre sur internet vous pouvez les lire aussi...

déjà lisez les messages au dessus du votre...

sinon il y a deux solutions

-vous payez 30% de ce que vous devez puisque vous avez demandé à résilier en janvier ,donc dans les 3 mois...

- vous ne payez pas et vous vous attendez à être harcelée par l'école ou un huissier ou une officine de recouvrement avec des menaces d'aller au tribunal....

personne n'est jamais revenu nous dire si il était allé au tribunal....

Par **janus2fr**, le **02/04/2019** à **11:27**

Bonjour,

Vous pouviez résilier durant les 3 premiers mois moyennant une indemnité maximale de 30% du prix de la formation.

Vous avez laissé passer ce délai de 3 mois, si vous résiliez maintenant, vous devez payer le prix total de la formation.

(code de l'éducation)

Par **janus2fr**, le **02/04/2019** à **11:28**

[quote]

-vous payez 30% de ce que vous devez puisque vous avez demandé à résilier en janvier ,donc dans les 3 mois...

[/quote]

Je ne pense pas que ce mail, envoyé en janvier, soit une résiliation valable...

Par **jodelariege**, le **02/04/2019** à **12:38**

bonjour oui j'y ai pensé après coup; il faut un recommandé avec accusé de réception...donc il y a la totalité à payer....

Par **Lulucastagnette**, le **02/04/2019** à **13:25**

je ne suis pas en mesure de payé quoi que ce soit donc que se soit 30% ou la totalité je ne peux pas